



**Arrêté modificatif n°4 portant composition de la commission consultative de  
l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique (mandat 2020-2023)**

**LE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

- VU** le code de l'environnement et notamment les articles R571-13, R571-70 et suivants ;
- VU** le code de l'urbanisme notamment les articles L112-3, R112-3 et suivants ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2020 modifié portant renouvellement de la composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique (mandat 2020-2023) ;
- VU** le courriel du 1<sup>er</sup> mars 2022 d'Air France informant de la nomination de M. Yves DEFAULT comme titulaire en remplacement de M. Patrick REBY, en qualité de chef d'escale Air France dans le 1<sup>er</sup> collège ;
- VU** la délibération du conseil métropolitain du 24 mars 2022 désignant M. Jacques PINEAU pour siéger, en remplacement de M. Hervé NEAU, en qualité de représentant titulaire de Nantes Métropole dans le 2<sup>ème</sup> collège ;
- VU** le courriel du 21 février 2022 de M. Paulo FERREIRA demandant un échange de représentation du Collectif des citoyens exposés au trafic aérien avec M. Eric AITKACI dans le 3<sup>ème</sup> collège ;
- CONSIDÉRANT** qu'il convient de modifier l'arrêté préfectoral pré-cité afin de tenir compte de ces changements ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1 :** L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2020 portant renouvellement de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique est modifié comme suit pour ce qui concerne :

**Collège 1 Au titre des représentants des professions aéronautiques :**

**b) Représentants des usagers de l'aérodrome**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
<b>M. Yves DEFAULT</b> Air France	<b>M. Patrick BATAILLE</b> Air France

**Collège 2 Au titre des représentants des collectivités locales :**

**a-1 ) Représentants de Nantes Métropole**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Jacques PINEAU</b> Conseiller métropolitain Conseiller municipal de Rezé	<b>M. Jacques GARREAU</b> Vice-président de Nantes Métropole Maire de Bouaye

**Collège 3 Au titre des représentants des associations :**

**a) Représentants des associations de riverains de l'aérodrome :**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Paulo FERREIRA</b> Collectif des citoyens exposés au trafic aérien	<b>M. Eric AITKACI</b> Collectif des citoyens exposés au trafic aérien

**ARTICLE 2 :** Les autres dispositions de l'article 1 et de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2020 modifié restent inchangées

**ARTICLE 3 :** La composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique est jointe en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique et la directrice de la sécurité de l'aviation civile ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loire-Atlantique et sera notifié aux membres de la commission.

Nantes, le **21 AVR. 2022**

Le Préfet  
Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
Pascal OTHÉGUY

**Délais et voies de recours**

Le demandeur dispose d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

En cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

Les tiers à la décision peuvent, dans les mêmes conditions que le demandeur, exercer leur droit de recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

Tél : 02.40.41.20.20

Mél : [prefecture@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:prefecture@loire-atlantique.gouv.fr)

6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1

## ANNEXE

Composition en vigueur de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique

### Collège 1 Au titre des représentants des professions aéronautiques :

#### a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Guillaume GRAVELINE</b> Contrôleur de la navigation aérienne SNA/Ouest	<b>Mme Véronique COROUGE</b> Contrôleuse de la navigation aérienne SNA/Ouest
<b>M. Marc DELAUNAY</b> Représentant du personnel AGO	En cours de désignation
<b>M. Jean-Claude LAMOUREUX</b> DGAC - CGT	<b>M. Joël DELHOMMEAU</b> DPAF représentant CHSCT
<b>Mme Emilie BRUNET</b> VOLOTEA	<b>M. Mohammed JARRAD</b> UNSA Hubsafe
<b>M. Alexandre MONNIER</b> Aviapartner	<b>M. Olivier LEROUX</b> Aviapartner

#### b) Représentants des usagers de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Yves DEFAULT</b> Air France	<b>M. Patrick BATAILLE</b> Air France
<b>M. Reginald OTTEN</b> Easyjet	<b>M. Thomas SCRIVA MARTY</b> Easyjet
<b>M. Florian BERNARDET</b> Volotea	<b>M. Olivier MERDRIGNAC</b> Volotea
<b>M. Benjamin BORDET</b> Transavia	<b>M. Hervé BOURY</b> Transavia
<b>M. Yves-Olivier LENORMAND</b> Airbus	<b>M. Stéphane GOURAUD</b> Aviators

#### c) Représentants de l'exploitant de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>Mme Valérie VESQUE-JEANCARD</b> AGO	<b>M. Hervé BIDET</b> AGO
<b>M Cyril GIROT</b> AGO	<b>M. Rémi MOTTE</b> AGO

## Collège 2 – Au titre des représentants des collectivités locales :

### a-1 ) Représentants de Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Bertrand AFFILÉ</b> Vice-président de Nantes Métropole Maire de Saint-Herblain	<b>M. Aymeric SEASSEAU</b> Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
<b>M. Fabrice ROUSSEL</b> Vice-président de Nantes Métropole Maire de la Chapelle-sur-Erdre	<b>M. Pascal PRAS</b> Vice-président de Nantes Métropole Maire de Saint-Jean-de-Boiseau
<b>M. Jacques PINEAU</b> Conseiller métropolitain Conseiller municipal de Rezé	<b>M. Jacques GARREAU</b> Vice-président de Nantes Métropole Maire de Bouaye
<b>M. Thomas QUERO</b> Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes	<b>M. Bassem ASSEH</b> Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
<b>Mme Julie LAERNOES</b> Vice-présidente de Nantes Métropole Adjointe au maire de Nantes	<b>M. Laurent TURQUOIS</b> Conseiller métropolitain Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire
<b>M. Alain VEY</b> Conseiller métropolitain Maire de Basse-Goulaine	<b>M. François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE</b> Conseiller métropolitain Maire du Pellerin

### a-2 ) Représentants des communes d’implantation de la plateforme aéroportuaire

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Jean-Claude LEMASSON</b> Maire de Saint-Aignan-Grandlieu	<b>M. Frédéric CHAUCHET</b> Conseiller municipal de Saint-Aignan-Grandlieu
<b>Mme Sandra IMPERIALE</b> Maire de Bouguenais	<b>M. Philippe LE CORRE</b> Conseiller municipal de Bouguenais

### b) Représentants des communes concernées par le bruit de l’aérodrome n’appartenant pas à Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Johann BOBLIN</b> Maire de La Chevrolière	<b>M. Michel AURAY</b> Conseiller municipal de La Chevrolière
<b>M. Yannick FETIVEAU</b> Maire de Pont Saint Martin	<b>M. Youssef KAMLI</b> Adjoint au maire de Pont Saint Martin

### c) Représentants des conseils régionaux et départementaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Julien BAINVEL</b> Conseiller régional des Pays de la Loire	En cours de désignation
<b>M. Freddy HERVOCHON</b> Vice-président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique	<b>M. Ugo BESSIERE</b> Conseiller départemental de la Loire-Atlantique

### Collège 3 Au titre des représentants des associations

#### a) Représentants des associations de riverains de l'aérodrome :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>M. Patrick DUCRET</b> Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique	<b>M. Pierre-Yves SINOU</b> Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique
<b>M. Dominique BOSCHET</b> Association contre le survol de l'agglomération nantaise	<b>M. Jean-Luc BLANCHARD</b> Association contre le survol de l'agglomération nantaise
<b>M. Gérard LEFEVRE</b> Association contre le survol de l'agglomération nantaise	<b>M. Lionel BITON</b> Association contre le survol de l'agglomération nantaise
<b>M. Dominique RAIMBOURG</b> Association Sud-Loire Avenir	<b>M. Didier RONTÉ</b> Association Sud-Loire Avenir
<b>M. Paulo FERREIRA</b> Collectif des citoyens exposés au trafic aérien	<b>M. Eric AITKACI</b> Collectif des citoyens exposés au trafic aérien
<b>M. François PAYNOT</b> Pôle de compétitivité EMC2	<b>M. Laurent MANACH</b> Pôle de compétitivité EMC2

#### b) Représentants des associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>Mme Marie-Josèphe VEYRAC</b> Société nationale de protection de la nature	<b>M. Jean-Marc GILLIER</b> Société nationale de protection de la nature
<b>M. Michel JOUBIOUX</b> Ligue protectrice des oiseaux	<b>M. Jean-Michel MARCHAND</b> Ligue protectrice des oiseaux
<b>M. Xavier METAY</b> France Nature Environnement	<b>M. Philippe ROLLAND</b> France Nature Environnement
<b>M. Jérôme DYON</b> CPIE Pays de Nantes Écopole	<b>M. Christophe LACHAISE</b> CPIE Pays de Nantes Écopole
<b>M. Jean-Marie RAVIER</b> Atelier Citoyen	<b>M. Marc LACOSTE</b> Atelier Citoyen
<b>M. Michel CHAUSSE</b> UDPN	En cours de désignation